

DÉCISIONS

DÉCISION DU CONSEIL

du 19 juillet 2011

portant nomination de deux membres slovaques et de quatre suppléants slovaques du Comité des régions

(2011/451/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement slovaque,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE ⁽¹⁾ et 2010/29/UE ⁽²⁾ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015.
- (2) Deux sièges de membres du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Andrej ĎURKOVSKÝ et M. František KNAPÍK. Trois sièges de suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Jozef PETUŠÍK, M. Ján BLCHÁČ et M. Remo CICUTTO. Un siège de suppléant devient vacant à la suite de la nomination de M. Milan FTÁČNIK en tant que membre du Comité des régions,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

a) en tant que membres:

- M. Milan FTÁČNIK, *primátor hl. mesta Bratislava*,
- M. Richard RAŠI, *primátor mesta Košice*,

et

b) en tant que suppléants:

- M. Jozef DVONČ, *primátor mesta Nitra*,
- M. Vladimír BAJAN, *starosta MČ Bratislava-Petržalka*,
- M. Alexander SLAFKOVSKÝ, *primátor mesta Liptovský Mikuláš*,
- M. Marek TURANSKÝ, *starosta obce Voderady*.

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 19 juillet 2011.

Par le Conseil

Le président

M. SAWICKI

⁽¹⁾ JO L 348 du 29.12.2009, p. 22.

⁽²⁾ JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.